



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2784
10 décembre 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Contre l'extrême droite, vive le camp des travailleurs !



Macron aux Émirats

**Agent commercial
des marchands
d'armes**

Pages 5 et 8

Santé

**L'hôpital
en urgence
vitale**

Page 12

Antilles

**Les barrages
levés, mais
pas la lutte**

Page 16

Leur société

- Salaires inférieurs au smic : augmentations massives indispensables 3
- Sociétés d'autoroutes : voleurs de grand chemin 3
- Mélenchon : "Tous unis... derrière moi !" 4
- Congrès LR : une pêche aux voix peu ragoûtante 4
- Pierre Rabhi : au compost de l'histoire 4
- Vaccins : le fantôme de la 3^e dose 5
- Ventes d'armes : silence, on tue 5
- Électricité : toujours plus chère 5
- Protocole sanitaire à l'école : l'incurie continue 6
- Éducation : l'administration aux abonnés absents 6
- Lycée Jean-Moulin - Torcy : ça déborde ! 6
- Enseignement supérieur : un rapport pour la corbeille ? 6
- Nouvelle-Calédonie : un référendum pipé 7
- Tribune des magistrats : 5 000 juges en colère 7
- Guadeloupe : les barrages sont levés, pas la lutte ! 16
- Martinique : révolte sociale et négociations 16

Dans le monde

- Golfe Persique : les affaires "quoi qu'il en coûte" ! 8
- Yémen : désastre sans fin 8
- La Barbade : fin de règne pour Elisabeth II 8
- États-Unis - Chine : une tension entretenue 9
- Chine - Afrique : des yuans face à des dollars 9

Élection présidentielle

- Contre les idées racistes, l'internationalisme ouvrier 16
- Les réunions publiques de Nathalie Arthaud 16

Il y a 80 ans

- Pearl Harbor et l'entrée en guerre des États-Unis 10

Dans les entreprises

- Amazon - Brétigny 11
- Probike - Chaponnay 11
- SAM - Decazeville 11
- Municipaux - Mantes-la-Jolie 11
- Hôpital privé d'Antony 12
- Clinique de l'Anjou - Angers 12
- Hôpital de Brive 12
- Fontaine-Pajot 13
- SNCF - Paris-Nord 13
- CEA 13
- DPD 14
- Le Coudray-Montceaux 14
- TER - Hauts-de-France 14
- RSI - Gennevilliers 14
- SNCF - Nantes 14
- CNAV de Tours 15
- Dassault Aviation Argenteuil 15

- Le congrès de Lutte ouvrière 3

AGENDA

Banquet de Lutte ouvrière

Angoulême

Dimanche 12 décembre de 12 heures à 17 heures
Salle municipale du Petit-Fresquet

Contre l'extrême droite, vive le camp des travailleurs !

Contre l'extrême droite, vive le camp des travailleurs !

À l'opposé des intérêts des travailleurs, les politiciens d'extrême droite et leurs idées prennent une place de plus en plus importante dans la campagne électorale. Zemmour, admirateur de Pétain, antimusulman, misogynne revendiqué et condamné deux fois pour racisme, a officialisé sa candidature. Il rêve de ringardiser Le Pen en la doublant par la droite. Il a tenu un meeting où les nazillons étaient à la fête et se sont fait un plaisir de cogner sur des antiracistes.

Les Républicains ont choisi Péresse, mais ils étaient nombreux sous le charme de Ciotti, ami de Zemmour et également adepte de la théorie raciste du « grand remplacement ». Et Péresse portera une bonne partie de ces idées réactionnaires. Cette pression de l'extrême droite sur la vie politique est une menace pour l'ensemble des travailleurs.

La droite a, de tout temps, roulé pour le patronat, tout comme l'extrême droite. Ensemble, elles ont toujours ardemment défendu la propriété capitaliste et justifié l'exploitation. Si Marine Le Pen daigne agiter quelques mesures sociales, c'est uniquement pour essayer de capter une partie de l'électorat ouvrier écœuré par la gauche.

Zemmour n'en prend même pas la peine. Les hôpitaux sont débordés ? À l'entendre, c'est parce qu'ils sont « assiégés par une population venue du monde entier », alors que ce sont justement des soignants venus du monde entier qui leur permettent de ne pas s'écrouler ! Les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes ? Ce serait parce qu'elles « se complaisent dans les métiers les moins bien payés », répond-il en substance !

Tout est à l'avenant. Au moment où les profits et les dividendes explosent, Zemmour propose de baisser l'impôt sur les bénéfices. Pour les riches, de plus en plus riches, il promet moins d'impôts. Pour les travailleurs, la retraite à 64 ans ou 65 ans et de travailler plus dur pour assurer cette compétitivité si chère au patronat.

Alors que Marine Le Pen parie sur un procès de « dédiabolisation », Zemmour a choisi la stratégie opposée : il déverse sa bile raciste et sera provocateur comme Trump peut l'être. Avec lui, la politique de diversion et de division des travailleurs, propre à l'extrême droite, apparaît on ne peut plus clairement. Car de quoi parle-t-on,

dans cette campagne ? Alors que de plus en plus de travailleurs sont dans l'angoisse de manquer d'argent pour se chauffer, il est question du nombre de kebabs ! Alors que, face à l'inflation, les augmentations de salaire sont devenues vitales, Zemmour et compagnie ciblent ceux qui ne voudraient pas chanter *La Marseillaise*...

L'unique antidote à cette poussée de l'extrême droite est que les travailleurs retrouvent leurs valeurs politiques. C'est qu'ils affirment leur conscience de constituer contre le patronat un seul et même camp de femmes et d'hommes de toutes origines, de toutes couleurs de peau, de toutes croyances, qui travaillent, souffrent et doivent se battre ensemble.

Sans les immigrés, le bâtiment, les hôpitaux, les aéroports, l'hôtellerie, les secteurs du nettoyage, du gardiennage, du transport, de l'industrie automobile, de l'agroalimentaire... ne pourraient pas fonctionner. Les travailleuses et travailleurs immigrés sont nos sœurs et nos frères d'exploitation et de combat, à qui le patronat réserve bien souvent les emplois les plus durs et les plus mal payés.

Zemmour leur reproche de ne pas être « assimilés », parce que certains d'entre eux ne parlent pas bien français et ont appelé leur fille Latifa et leur fils Mamadou ? Et alors ? Heureusement qu'ils sont là, car ils contribuent à faire fonctionner la société, et autrement plus que Zemmour lui-même !

Zemmour, Le Pen, Macron et tous les politiciens qui se placent au-dessus des travailleurs se comportent comme la bourgeoisie : ils estiment que la société leur appartient et qu'il leur revient de commander la population et de lui dire comment elle doit vivre. Eh bien non, la société doit appartenir à tous ceux qui la font fonctionner !

C'est avec cette conscience que les travailleurs peuvent s'organiser et lutter collectivement pour leurs intérêts essentiels. Je suis candidate à l'élection présidentielle pour propager cette conscience de classe contre toutes les diversions, à commencer par le nationalisme.

Les réactionnaires, les xénophobes et les racistes disent « les Français d'abord ». Alors, soyons nombreux à leur répondre : « les salaires d'abord », « les emplois d'abord », « les retraites d'abord », « les intérêts des travailleurs d'abord ». Le monde du travail d'abord !

Nathalie Arthaud



Salaires inférieurs au smic : augmentations massives indispensables

« Rester toute sa vie au smic n'est plus tolérable », aurait déclaré Elisabeth Borne, la ministre du Travail, aux dirigeants de plusieurs fédérations professionnelles où les salaires démarrent même sous le seuil que devrait constituer le smic.

En ministre soucieuse des intérêts de son président-candidat, Borne souhaite montrer que les problèmes de bas salaires et de pouvoir d'achat n'échappent pas au gouvernement et même qu'il agit. Elle avait déjà froncé les sourcils en septembre, en enjoignant à des secteurs comme l'hôtellerie-restauration de relever les salaires s'ils voulaient se rendre « attractifs ». La voilà décidée à leur faire les gros yeux lors de la rencontre prévue le 17 décembre. Mais, au cas où d'ingénus patrons la prendraient au sérieux, elle ajoute qu'elle ne peut décréter une hausse généralisée des salaires.

Derrière ce cinéma, la réalité reste la même : entre fonds de solidarité, prise en

charge du chômage partiel et autres prêts garantis, l'État a versé 28,5 milliards d'euros d'argent public à des entreprises dont le premier niveau de la grille de rémunération reste souvent inférieur au smic et dont les salariés demeurent parmi les plus mal payés.

Ainsi, dans la restauration, le premier niveau de la grille est inférieur de 75 euros au salaire mensuel minimum. Les maigres « coups de pouce » au smic ont même eu pour effet que cinq échelons ne sont désormais plus conformes au seuil du salaire minimum, alors que 80% des salariés du secteur en relèvent !

Du côté patronal, on reste droit dans ses bottes : un coup de projecteur sur le petit

patron d'un bistrot de quartier qui serait condamné à la fermeture par l'augmentation des salaires permet de passer sur les profits des chaînes hôtelières, des grandes entreprises du nettoyage ou de la restauration rapide. Un représentant de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie balaie Borne d'un revers de main. Affirmant « nous n'avons aucune pression à recevoir du ministère », il parle de « juste milieu à trouver pour sortir de l'illégalité ».

Pour les centaines de milliers de travailleurs de ces secteurs, du nettoyage à la restauration en passant par l'hôtellerie, la coiffure ou l'habillement, le « juste milieu » ne se situe certainement pas là où le place le patronat. Même entier, le smic ne permet pas de finir le mois et ne compense certainement pas les horaires fractionnés, le travail le week-end ou la nuit, subis par beaucoup de ces salariés.

En finir avec les salaires indignes ne dépendra ni du bon vouloir du patronat, ni de celui de politiciens qui, malgré leurs discours ou les poses qu'ils adoptent, s'arrêtent devant la « liberté » d'entreprendre, même quand elle signifie sous-payer, licencier ou surexploiter.

Pour obtenir les augmentations massives indispensables aux travailleurs, ceux-ci n'auront pas d'autre choix que d'en faire leur combat commun.

Nadia Cantale

Sociétés d'autoroutes : voleurs de grand chemin

Les principaux réseaux autoroutiers devraient à nouveau augmenter leurs tarifs de plus de 2% le 1^{er} février, selon le ministère des Transports.



Ce racket des automobilistes en faveur des grandes entreprises autoroutières a été voulu et organisé depuis vingt ans par les gouvernements successifs.

C'est le gouvernement de gauche plurielle de Jospin qui, en 2002, autorisa l'exploitation d'une partie du réseau autoroutier par des entreprises privées telles que Vinci Autoroutes ou Eiffage. Ce mouvement de privatisation fut amplifié en 2005, sous le gouvernement de Villepin. En 2014, une série de rapports parlementaires s'étaient scandalisés devant la « rentabilité exceptionnelle » et « injustifiée » de la gestion autoroutière pour Vinci et Eiffage, comprise entre 20% et 24%. Ils faisaient semblant de s'étonner que la part des bénéfices reversée aux actionnaires avait très nettement augmenté au fil des hausses des tarifs. Cela n'empêcha nullement, en 2015, Ségolène Royal et Emmanuel Macron de signer un nouvel accord

prévoyant un allongement de la durée des concessions ainsi qu'une augmentation des tarifs des péages. De fait, leur hausse moyenne annuelle depuis 2013 a été de 7,5%, bien au-dessus de l'inflation.

Tout aussi hypocritement, des dirigeants, de droite comme de gauche dénoncent de leur côté régulièrement les prétendues dérives de la privatisation des autoroutes, où l'État se serait fait berner.

Comme si ce n'était pas une politique de cadeaux aux capitalistes du BTP, voulue dès le départ ! Elisabeth Borne personnifie cette politique : actuellement ministre du Travail après avoir été celle des Transports, elle était de 2007 à 2008 directrice des concessions chez Eiffage, chargée du dossier des autoroutes. Au moment de la signature de l'accord de 2015 par la ministre Royal, elle était directrice de cabinet de celle-ci.

Thomas Baumer



Le congrès de Lutte ouvrière

Le congrès de Lutte ouvrière s'est tenu les 4 et 5 décembre en région parisienne, comme il le fait chaque année pour faire le point sur la situation et les activités de l'organisation.

Une part des discussions a été consacrée à la campagne de Nathalie Arthaud pour l'élection présidentielle. Le congrès a fait un bilan de ses premiers mois de campagne et de la mobilisation des militants et sympathisants de Lutte ouvrière dans les villes, les quartiers ouvriers et les entreprises. C'est un bilan

encourageant même si la campagne de Nathalie est ignorée des grands médias. La participation de Lutte ouvrière aux élections législatives de juin 2022 a été confirmée dans toutes les circonscriptions de métropole et à la Réunion. Le congrès a également discuté de la crise économique, de la situation internationale aujourd'hui dominée par les menaces de guerre et de l'actuelle explosion sociale en Guadeloupe et en Martinique.

Plusieurs camarades représentant des groupes

militant sur les mêmes bases programmatiques que Lutte ouvrière, aux Antilles, aux États-Unis, en Côte-d'Ivoire, en Haïti, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Turquie, ont décrit la situation sociale et politique de leur classe ouvrière et leur manière d'intervenir pour gagner des travailleurs aux idées révolutionnaires.

Le congrès a voté pour renouveler les organes de direction de Lutte ouvrière, ainsi que sur les textes d'orientation. Ceux-ci seront publiés dans l'édition de *Lutte de classe* de décembre.

Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 220 (décembre 2021 - janvier 2022) :

- Le 51^e congrès de Lutte ouvrière
- Le capitalisme en crise et l'interventionnisme de l'État
- Une situation intérieure marquée par la campagne électorale
- Nos objectifs pour les deux campagnes électorales de 2022
- La situation internationale
- Discussions sur les textes d'orientation (extraits)
- Interventions de groupes invités (extraits)

Ce numéro sera sur le site de Lutte ouvrière dès le dimanche 12 décembre, et il sera disponible en version papier à partir du jeudi 16 décembre. Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

Mélenchon: "Tous unis... derrière moi!"

« Rejoignez nos forces, assez de jérémiades, de pleurnicheries, d'hésitations, au combat ! » C'est en ces termes que, lors de son premier meeting de campagne, organisé à la Défense dimanche 5 décembre, Jean-Luc Mélenchon a appelé l'ensemble de la gauche « à faire l'union par la base », derrière un programme commun... et, surtout, derrière lui !

Avant le meeting, Mélenchon avait participé à la mise en place d'un Parlement d'union populaire de 200 membres, dont la moitié n'appartiendrait pas à LFI. Présidé par l'ancienne dirigeante d'Attac, Aurélie Trouvé, ce n'est rien d'autre qu'un comité de soutien, affublé d'un nom un peu plus pompeux. Il réunit diverses personnalités de la gauche, syndicalistes, écrivains, militants associatifs, censées incarner ce rassemblement que Mélenchon appelle de ses vœux. Une place particulière a été donnée durant le meeting au maire PC de Stains, en Seine-Saint-Denis,

Azzédine Taïbi, qui a préféré faire campagne pour Mélenchon plutôt que pour le candidat de son parti. Pour les mêmes raisons, le ralliement de l'ancien porte-parole de Sandrine Rousseau lors de la primaire d'Europe Ecologie-Les Verts, Thomas Portes, est mis en avant.

Mélenchon tente ainsi de convaincre les électeurs qu'il est le seul, parmi tous les candidats de gauche, à pouvoir se qualifier pour le deuxième tour du scrutin présidentiel. « La division de l'extrême droite abaisse le seuil d'entrée au second tour. C'est un trou de souris, mais on a une chance

d'y être », a-t-il déclaré dans une interview au Parisien. « Tout dépend des quartiers populaires, s'ils vont voter. »

Mais qu'y gagneraient donc les quartiers populaires auxquels s'adresse ainsi Mélenchon ? « Il faut rompre avec ce monde ! », « en finir avec la pauvreté, le chômage et leurs cortèges de privations », proclame le leader des insoumis, qui promet, s'il est élu, d'appliquer son programme de la « première à la dernière ligne ». Mélenchon voudrait ajouter son nom à la longue liste des dirigeants de gauche, dont Blum, Mitterrand, Jospin et dernièrement Hollande, qui ont multiplié les promesses aux travailleurs et aux classes populaires. Mais une fois au pouvoir, tous les ont trahis en faisant mine de découvrir la puissance du mur de l'argent.

Aucun changement n'est



jamais sorti des urnes. Ceux qui dirigent vraiment la société ne sont pas élus : ce sont les capitalistes, ceux qui détiennent les plus grandes entreprises, les rois de la finance et de l'industrie. Pour imposer un véritable changement, pour rompre vraiment avec ce monde, il faudra

les renverser, leur ôter leur pouvoir économique en les expropriant. Cet objectif, les travailleurs ne pourront l'imposer qu'en utilisant les armes de la lutte de classe, par les grèves et les mobilisations, et pas grâce aux illusionnistes de la gauche réformiste.

Marc Rémy

Congrès LR: une pêche aux voix peu ragoûtante

Le congrès de LR s'est conclu le 4 décembre par la victoire de Valérie Pécresse au second tour de ses primaires internes. Les cinq candidats étaient des personnages habitués à servir dans les rouages de l'État, comme député, ministre ou présidente de région.



Dernier tango au congrès LR.

Au premier tour du vote, Eric Ciotti est arrivé en tête. Député de Nice, ce politicien est connu pour ses propos réactionnaires sur la sécurité et l'immigration. La concurrence était pourtant rude pour flatter cet électorat de plus en plus attiré par Zemmour. Parmi les candidats à la primaire de la droite, c'était à qui

demanderait les mesures les plus dures contre les suspects terroristes, à qui se montrerait le plus ferme contre les travailleurs et les immigrés en particulier. Ciotti avait réussi à décrocher la palme en la matière avec son « Guantanamo à la française ». Quant à Pécresse, elle promettait d'arrêter les futurs

terroristes en instaurant la reconnaissance faciale à l'entrée des transports en commun. Elle invoque également le danger terroriste pour proposer un nouveau motif de licenciement, la « radicalisation ». Faute de précision, on comprend que cela pourrait tôt ou tard concerner aussi des militants syndicaux ou des travailleurs combattifs qui deviendraient trop gênants pour le patronat.

Quant aux riches et au patronat, ils ont pu se délecter des promesses, variées mais toutes alléchantes, des candidats à la candidature : baisses d'impôts, allongement du temps de travail de 35 à 39 heures et recul de l'âge de la retraite à 65 ans, pour n'en citer que quelques-unes au bénéfice de la grande bourgeoisie.

Mais l'essentiel n'avait pas besoin d'être promis : le grand patronat peut être sûr que si elle parvient au pouvoir, Pécresse, comme les autres, mènera la politique qui lui conviendra.

Charles Legoda

Pierre Rabhi: au compost de l'histoire

Le décès de Pierre Rabhi, survenu le 4 décembre, a déclenché une cascade d'éloges journalistiques et politiques. Tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, veulent profiter du ruissellement écologique y sont allés de leur larme certifiée bio.

Certains se sont tout de même souvenu, parfois à retardement, que Rabhi n'était pas seulement pour le retour à l'agriculture supposée naturelle mais aussi pour le retour de la femme à sa place tout aussi supposée naturelle, à savoir la cuisine. Aucun cependant, et c'est caractéristique, n'a contesté ses élucubrations mystiques ni ses théories sociales.

Sous prétexte de « sobriété heureuse » Rabhi enseignait la résignation aux opprimés et fournissait aux puissants la bonne conscience écologique clé en main, donnant des conférences à l'université du Medef, des conseils au candidat Macron ou des accolades à Hidalgo, qui l'avait même décoré. La société, disait-il, ne peut pas sans cesse produire

davantage pour ceux qui ont besoin de secours. Chacun doit faire sa part en se serrant lui-même la ceinture, comme le colibri peut faire la sienne en apportant sa minuscule goutte d'eau pour combattre l'incendie de la forêt.

Cette théorie de la responsabilité personnelle à la particularité de faire disparaître celle des classes dominantes et d'abolir toute notion d'oppression, de lutte des classes sociales. Et, par là-même, toute l'histoire concrète des sociétés humaines.

Si l'opinion officielle est partagée quant aux propos de Rabhi sur les femmes ou les homosexuels, elle est unanime pour louer son programme de servitude volontaire au bénéfice des puissants.

Paul Galois

Vaccins : le fantôme de la 3^e dose

Le lendemain d'un Conseil de défense sanitaire présidé par Macron à l'Élysée, suivi d'une conférence de presse le 25 novembre, Olivier Véran, le ministre de la Santé, a lancé la généralisation du rappel de vaccination anti-Covid, la troisième dose, pour toute la population de plus de 18 ans.

Cette troisième dose, qui réactive une immunité diminuant au fil des mois, était déjà recommandée pour les personnes âgées. Désormais, le gouvernement pousse 19 millions d'adultes ayant reçu leur seconde dose il y a au moins cinq mois à se faire injecter ce nouveau rappel au cours

des deux prochains mois, sous peine de désactivation de leur passe sanitaire.

Côté gouvernemental, cette accélération du calendrier vaccinal semble simple : il s'agit d'une décision du président suivie d'une annonce à la télévision. Côté population, le casse-tête a immédiatement commencé.

Véran s'est félicité qu'en quelques heures, le 25 novembre, un demi-million de personnes aient pris rendez-vous pour le rappel. En effet, tous les créneaux disponibles en pharmacie, chez les généralistes ou dans les centres de vaccination encore opérationnels ont été réservés. Et ensuite... aucune prise de rendez-vous n'est plus possible pendant des semaines.

Véran a tenu à rassurer : il y aurait 25 millions de doses de vaccin en stock en France. Thierry Breton, commissaire européen, a

surenchéri en annonçant «une production mensuelle de plus de 300 millions de doses, de quoi vacciner l'ensemble de la population européenne chaque mois».

Tout cela est bien beau sur le papier.

Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, le couperet tombera le 15 décembre. Le gouvernement, incapable d'organiser leur troisième injection, leur indique à présent qu'ils peuvent se rendre sans rendez-vous dans les centres de vaccinations, et faire la queue. Les autres adultes ont un mois

de plus pour le rappel, mais aucune solution concrète. Et Castex vient d'ajouter la partie des enfants de 5 à 11 ans, qui ont le risque de faire des formes graves du Covid, à la file de ceux qui attendent un créneau de libre.

Deux ans après le début de cette épidémie mondiale, un an après la mise au point des vaccins, le gouvernement est incapable de donner une réponse simple à une question pratique : où et quand se faire vacciner ?

Lucien Déroit

Ventes d'armes : silence, on tue

Avant la vente de 80 Rafale dernière génération à l'Arabie saoudite, le président Macron s'était déplacé le 25 novembre jusqu'à Zagreb pour signer la vente de douze Rafale d'occasion à l'armée croate. Les aéronefs sont fournis par l'armée française, ainsi que la formation des pilotes, le service après-vente, voire le papier cadeau et les fleurs.

Il ne s'agit pourtant pas d'un cadeau, même empoisonné, à la Croatie, qui devra payer un milliard d'euros, ou à l'Arabie saoudite, qui aligne les milliards de dollars. C'est évidemment d'abord un cadeau à Dassault, fabricant d'engins de mort et parasite, dont le président était aux côtés de Macron à Zagreb.

L'État français garantit la rente de l'avionneur, en lui achetant sa production, en lui servant de visiteur de commerce-démonstrateur, en avançant si besoin les fonds aux clients étrangers et en noyant l'opération dans un tissu

de mensonges. Les Rafale servent à bombarder, à assassiner. Les armées égyptienne, grecque, indienne, croate et saoudienne les ont achetés dans ce but et la France les a utilisés en Libye, en Afghanistan, en Irak. C'est même parce que l'armée française les a utilisés qu'elle a réussi à les vendre !

Le jour où ces Rafale d'exportation seront impliqués dans un massacre de civils quelque part, le gouvernement français prétendra n'y être pour rien, avoir demandé des garanties, etc. C'est ce qu'il avait fait quand des navires de

fabrication française, et partiellement manœuvrés par des Français, avaient été utilisés par la marine saoudienne pour le blocus, suivi de famine, au Yémen. C'est ce qu'il vient de faire à propos de la collaboration franco-égyptienne dans la surveillance de la frontière libyenne. Les services français fournissaient des images sur les convois traversant la zone, au prétexte de surveiller des groupes terroristes. L'armée égyptienne ainsi renseignée est accusée par un gradé français d'avoir tiré sur tout ce qui bougeait, civils compris. L'armée française aurait ainsi contribué à 19 de ces attaques, entre 2016 et 2018.

Le même officier affirme que les responsables français, mis au courant, n'ont pas interrompu l'opération car elle faisait partie d'un accord plus vaste portant sur les ventes d'armes françaises à l'Égypte, dont les Rafale et les navires de guerre. L'affaire est publique depuis le 25 novembre et, à ce jour, les responsables politiques ont prétendu ne rien savoir, ou sont restés silencieux.

Dassault, ses collègues de l'industrie d'armement, l'armée française et les gouvernements ne se contentent pas de promouvoir et d'utiliser des engins de morts. Ils tuent ou laissent tuer pour faire marcher leur sinistre commerce et mentent pour le dissimuler.

Paul Galois

Électricité : toujours plus chère

La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a réaffirmé sur BFM Business le 3 décembre que la hausse du prix de l'électricité serait plafonnée à 4 % début 2022. Pour combien de temps ?



HELLIO

Cette augmentation avait en réalité déjà été annoncée par Castex en octobre, lorsqu'il inventait la notion étrange de «bouclier tarifaire», qui ne protégeait ni de la hausse du gaz ni de celle de l'électricité. Pompili n'a fait qu'adopter le cynisme caractéristique des représentants de la bourgeoisie, en disant «quoi qu'il arrive, l'État protégera», au moment même où des millions de gens sont obligés de réduire leurs dépenses quitte à souffrir du froid. C'était le cas d'un Français sur cinq l'hiver dernier. Selon un sondage récent d'Opinionway-Square, plus d'un sur trois coupe le chauffage même s'il a froid. La proportion monte à 58 % dans les foyers gagnant moins de 1000 euros par mois.

D'après Le Parisien, le prétendu «bouclier» gouvernemental pourrait être remis en question par l'économie capitaliste elle-même. En effet, une partie des fournisseurs d'électricité aux particuliers, autres que EDF, doivent acheter celle-ci sur le marché à des tarifs qui connaissent une forte hausse. Ils chercheront à les répercuter sur les factures et le bouclier de Castex, qui sera retiré après les élections, ne les en empêchera pas.

L'énergie est un besoin vital, comme boire et manger. Le fait qu'elle devienne inaccessible à des millions de gens dans un pays comme la France, où se concentrent tant de richesses, est insupportable et condamne ce système économique.

Thomas Baumer



Protocole sanitaire à l'école : l'incurie continue

Face au rebond épidémique, le gouvernement a annoncé le passage au niveau 3 du protocole sanitaire dans les écoles : port du masque dans les cours de récréation, restauration aménagée pour limiter les brassages, dépistage de tous les élèves, sports de contact restreints.

Ces mesures ont un air de déjà-vu. Comme à chaque nouvelle annonce gouvernementale depuis des mois, tout le personnel qui fait fonctionner les écoles doit se débrouiller pour résoudre les problèmes. Aménager la restauration signifie en effet trouver du personnel pour accueillir les élèves sur une plus grande plage horaire, sans que cela soit satisfaisant car bien évidemment personne ne peut pousser les murs des locaux.

Concernant le dépistage des élèves, il faut rappeler que, selon les précédentes

recommandations, ce serait aux parents qu'incomberait la tâche de réaliser le test, aux directeurs d'écoles et aux enseignants celle d'en vérifier la négativité. Ce protocole, expérimenté depuis début octobre dans dix départements, a montré de nombreuses failles. Laboratoires d'analyse débordés et cellules sanitaires académiques incapables de se déplacer dans les écoles ont entraîné, au bout du compte, un nombre important de fermetures de classes.

Et que dire du fait que les classes restent surchargées,

ce qui est un énorme problème pour permettre aux élèves de progresser, qu'il y ait une épidémie ou pas. Depuis mars 2020, c'est-à-dire depuis plus d'un an et demi, aucune mesure d'urgence n'a été prise pour débloquer un budget permettant l'embauche d'un grand nombre d'enseignants, de personnel de nettoyage, d'infirmières. Ce serait pourtant le seul moyen de continuer à faire tourner les écoles dans de bonnes conditions malgré le Covid.

L'accès à l'éducation et la santé des élèves ne font pas partie des vraies préoccupations de Blanquer. Comme le reste du gouvernement, il se soucie avant tout d'aider les patrons à garder un maximum de salariés au travail.

David Mencas

Lycée Jean-Moulin – Torcy : ça déborde !



Le lycée Jean-Moulin à Torcy, en Seine-et-Marne, accueille environ un millier d'élèves dans des bâtiments très dégradés.

Une opération de restructuration d'un montant de 33 millions d'euros a été lancée par la région Île-de-France et depuis deux ans, le personnel et les élèves travaillent dans des conditions désastreuses : bruits de chantier incessants, préfabriqués, coupures d'électricité...

Après la livraison d'un premier bâtiment en septembre, le personnel a pu constater à quel point l'argent public était dilapidé :

éléments de plafond envolés, coupures intempestives de l'accès à Internet, très nombreuses moisissures, fils électriques suspendus au-dessus d'éviers, salles inondées. Une classe a même dû travailler à la lueur des téléphones portables.

Le mépris des représentants régionaux qui ont refusé de recevoir le personnel a déclenché la colère. Lundi 6 décembre, dans une ambiance déterminée et autour de boissons chaudes et

de gâteaux, une trentaine d'enseignants ainsi que des élèves et des parents, ont filtré l'accès au lycée en discutant avec tous ceux qui n'étaient pas encore en grève. Celle-ci a été très majoritaire et la réunion exigée, qui selon la Région ne pouvait pas se tenir avant mi-janvier, a été annoncée pour le lendemain matin.

C'est un petit succès que tous les grévistes ont fort justement attribué à cette première mobilisation. Mais la lutte pour être traités dignement ne fait que commencer.

Correspondant LO

Éducation : l'administration aux abonnés absents

Le nombre de classes sans professeur augmente. Dans les quartiers populaires, c'est une catastrophe. Dans le département de Seine-Saint-Denis, un élève perd en moyenne un an sur l'ensemble de sa scolarité par manque de remplaçants.

Manifestations devant des rectorats ou l'inspection départementale, signature de pétitions, recrutement de professeurs sur Leboncoin, parents volontaires pour donner eux-mêmes des cours... les parents sont las de voir les établissements scolaires se dégrader et ils se mobilisent pour défendre la possibilité pour leurs enfants d'accéder à des enseignements.

Cependant, dans un rapport, la Cour des comptes met le projecteur, non pas sur l'absence d'embauches d'enseignants remplaçants, mais sur l'absentéisme des enseignants. Sans surprise donc, elle suggère d'alourdir la charge de travail des enseignants pour diminuer les absences. Et de proposer que les réunions, les stages de formation, les participations à des jurys d'examens... aient

lieu en dehors du temps passé devant les élèves. Ou encore de rendre obligatoires les remplacements des enseignants entre eux au sein des établissements scolaires.

La crise sanitaire a exacerbé un problème qui ne date pas d'hier, celui du manque de personnel dans les établissements scolaires, qui découle des politiques de restrictions budgétaires.

Mais le manque d'enseignants remplaçants ne fait que rendre plus difficile l'apprentissage des élèves regroupés en temps normal dans des classes surchargées.

Dans la crise de l'économie, l'éducation est sacrifiée. Et si le sort de la jeunesse est une préoccupation centrale dans la population, les gouvernements n'en ont cure.

Joséphine Sina

Enseignement supérieur : un rapport pour la corbeille ?

Fin novembre, un rapport du Conseil d'analyse économique, organisme dépendant du Premier ministre, a indiqué que la dépense publique par étudiant est en diminution constante depuis 2010.

On y apprend sans surprise qu'il y a 3,5 enseignants pour 100 étudiants à l'université contre neuf dans les grandes écoles d'ingénieurs, que le taux d'échec augmente à l'université et que les enfants d'ouvriers ont plus de difficultés à poursuivre leurs études que les rejetons de possédants. On y apprend aussi, et c'est plus surprenant venant de services du gouvernement, qu'un investissement de 5 à 7 milliards d'euros par an améliorerait la situation. Et les rapporteurs d'affirmer, après Abraham Lincoln, Victor Hugo et quelques autres, que l'argent dépensé pour l'éducation, même si leur chiffre semble mesquin après des années de disette et de croissance démographique, est le meilleur placement possible.

Ce n'est visiblement pas

le point de vue du ministre Blanquer. Il assène en effet régulièrement qu'il suffirait que les professeurs soient plus dévoués et mieux organisés, au point que son ministère rend au budget général de l'argent non utilisé par l'Éducation nationale. Le budget général, tout de soutien au grand capital, est évidemment bien plus considéré et considérable que le budget consacré aux études des enfants de travailleurs. Il y a donc peu de chance que Blanquer ou son successeur changent d'avis à cause d'un simple conseil. C'est bien pourquoi, quel que soit le respect dû au travail du Conseil d'analyse économique, le rapport servira sans doute tout au plus à caler un bureau bancal dans quelque sous-secrétariat.

Paul Galois

Nouvelle-Calédonie : un référendum pipé

Malgré l'opposition de l'ensemble des partis kanak, le gouvernement français a décidé de maintenir dimanche 12 décembre le troisième et dernier référendum prévu dans le cadre des accords de Nouméa, celui qui doit trancher sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

Fin octobre, les partis kanak avaient demandé le report de ce référendum, annonçant qu'ils appelleraient à ne pas y participer si le gouvernement persistait. Ils argumentaient qu'il leur était impossible de mener leur campagne électorale, en raison de l'épidémie de coronavirus qui a fait 271 morts, aux deux tiers au sein des communautés kanak et océanienne, et du deuil d'une année décidé par le sénat coutumier kanak.

Mais ni l'annonce de ce deuil, ni la menace d'absentéisme des partis de ceux qui sont pourtant les premiers concernés, colonisés depuis 168 ans, n'ont ému ni ébranlé le gouvernement. Celui-ci a d'autres priorités. En maintenant la date du 12 décembre, Macron a choisi ouvertement le camp de

la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie caldoche, le camp des loyalistes. Le gouvernement, comme ces loyalistes, sont pressés d'en finir avec un processus qui a vu leur avance sur les indépendantistes se réduire de 56% à 53% entre le premier et le deuxième référendum, les indépendantistes gagnant des partisans au sein des Océaniens et des immigrants de France. L'élection présidentielle approchant, Macron veut aussi pouvoir mettre à son bilan la clôture de ce processus et le rejet de l'indépendance, tout en réaffirmant la présence de l'impérialisme français dans le Pacifique.

Les partis kanak appellent de leur côté non pas au boycott mais à une « non-participation » des Kanak au référendum, des



Panneau officiel pour le référendum.

mots soigneusement choisis. Ces partis nationalistes ne cherchent pas à mobiliser les Kanak comme cela avait été le cas avec les boycotts actifs des années 1980, quand ceux-ci dressaient des barrages et cassaient des urnes pour s'opposer à des scrutins dont le résultat était connu d'avance. Ils appellent à l'abstention dans le « calme et le civisme », s'inscrivant dans le cadre défini par l'État français. Ils n'ont produit aucun matériel électoral mais affirment qu'ils assureront le bon déroulement des opérations électorales. Ils tenteront d'utiliser la non-participation des

Kanaks et la non-légitimité du résultat pour peser dans les négociations sur les nouvelles institutions de l'archipel, prévues en cas de rejet de l'indépendance.

Dans ces conditions, l'indépendance ne peut l'emporter. Mais les travailleurs et les pauvres kanak ne seraient libérés ni de l'exploitation, ni même des discriminations par l'indépendance. Ce que sont devenues les anciennes colonies est là pour le prouver. En Nouvelle-Calédonie, les partis kanak sont prêts à toutes les formes d'association avec la France, et le pouvoir resterait entre les mains de la

bourgeoisie, française, caldoche, avec la collaboration de cette petite bourgeoisie kanak qui voudrait que sa part soit la plus grande possible.

Mais si le résultat du 12 décembre est connu d'avance, la réaction de la jeunesse et des pauvres kanak révoltés par le mépris colonial des autorités françaises l'est moins. Pour le scrutin et ses suites, l'État français a mobilisé 2 000 militaires répartis sur les points stratégiques de l'archipel, un chiffre considérable pour une population de 270 000 habitants.

Serge Benham

Tribune des magistrats : 5 000 juges en colère

Le 23 novembre, le quotidien *Le Monde* publiait un appel signé de 3 000 magistrats et 100 greffiers. Il a depuis été signé au total par 5 200 magistrats sur 9 000, 1 200 greffiers et 500 magistrats en formation. Une pétition de soutien a été signée par plus de 3 000 avocats.

Sous le titre *Nous ne voulons plus d'une justice qui n'écoute pas et qui chronomètre tout*, le texte dénonce le manque criant de moyens dont souffrent le système judiciaire, ceux qui y travaillent et la population obligée d'y avoir recours.

Deux événements ont déclenché cet appel massif. Fin août, une juge de 29 ans placée au tribunal judiciaire de Béthune a mis fin à ses jours, après avoir à plusieurs reprises alerté ses collègues et sa hiérarchie sur l'impossibilité

d'accomplir correctement sa tâche. Ce n'est pas, selon eux, un cas isolé. Suite à ce drame, la seule réponse du ministère, loin de déclencher une inspection de fonctionnement de la juridiction, comme les collègues de la jeune juge l'auraient souhaité, fut de mettre en place en octobre une des fameuses spécialités macroniennes, des « états généraux de la justice ».

Il y avait là effectivement matière à mettre juges, greffiers et personnel judiciaire davantage en colère. Leur tribune constate donc amèrement, une fois de plus, leur souffrance au travail puisque, faute d'effectifs suffisants, on leur demande de faire du chiffre. Il leur faut, aux affaires familiales, « traiter chaque dossier de divorce ou de séparation en quinze minutes ». À la justice de proximité, il leur faut « juger 50 dossiers [en six heures sans pause] : après avoir fait attendre des heures des personnes qui ne parviennent plus à payer leur loyer ou qui sont

surendettées, nous n'avons que sept minutes pour écouter et apprécier leur situation dramatique ». Les juges des enfants en sont « réduits à renouveler des mesures de suivi éducatifs sans voir les familles ». En correctionnelle, ils doivent « choisir entre juger à minuit des personnes qui encourent des peines d'emprisonnement, ou décider de renvoyer des dossiers aussi complexes que des violences intrafamiliales à une audience qui aura lieu dans un an ».

Les organisations syndicales de la profession, qui soutiennent la protestation, appellent à une « mobilisation générale pour la Justice » aux sièges des cours d'appel le 15 décembre, et à Paris à un rassemblement devant le ministère de l'Économie et des Finances.

Devant le nombre de signataires, le ministre Dupond-Moretti ne s'est plus contenté de répéter d'un air satisfait qu'il avait « réparé la justice » depuis son arrivée dans l'équipe de Macron. Il a déclaré prendre la chose

au sérieux, puisque « ça n'est pas quelque chose de syndical ». Et donc de parler budget, en hausse, prétend-il, comme le nombre de postes. Mais les intéressés ne sont pas dupes. Les chiffres se résument à 50 postes créés dans la magistrature, dont une grande partie ne seront fonctionnels qu'après la formation des magistrats, et à 500 contractuels non formés, précaires et parachutés. Quant aux greffiers, leur nombre n'augmente pas, au contraire.

Après la réforme Macron de 2018 qui, par mesure d'économie, a réduit considérablement les moyens de la justice de proximité en fusionnant les tribunaux de grande instance et les tribunaux d'instance, la situation n'a rien d'étonnant. Pendant ce temps, celle de la population s'aggrave, les budgets familiaux craquant de toute part et, avec de plus en plus de distance à parcourir et de temps à attendre, l'accès à la justice s'éloigne.

Viviane Lafont



CAROLINE COLLINET-APPÉRE FTV

Golfe Persique : les affaires "quoi qu'il en coûte"!

Macron a jugé utile sa visite de VRP des 3 et 4 décembre aux dictateurs de trois pays du golfe Persique : l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU) et le Qatar. Utile pour les gros actionnaires des trusts français, en particulier ceux de l'armement, cela ne fait aucun doute!

Le groupe Dassault a ainsi décroché le gros lot en vendant 80 avions Rafale aux EAU pour la modique somme de 14 milliards d'euros. Quant aux patrons d'Airbus, Safran, Veolia, Air Liquide, Engie, Total, etc., ils n'ont pas été oubliés et ont également signé de gros contrats.

Pour les populations qui, comme au Yémen, sont tuées par les armes vendues par les capitalistes français, le résultat de ce voyage doit sembler particulièrement amer.

Ces États alliés et partenaires de la France, sont des dictatures moyenâgeuses qui oppriment les femmes, exploitent férocelement les travailleurs, en particulier les immigrés, emprisonnent et assassinent leurs opposants et propagent l'intégrisme religieux.

Mais les airs offusqués des politiciens PS ou Verts sont révoltants, tant ils savent que Macron ne fait que poursuivre la politique des gouvernements précédents, de

droite comme de gauche. Les contrats signés avec les EAU sont le résultat de négociations commencées sous les présidences de Sarkozy et de Hollande. De plus, depuis plus de dix ans, la France a dans ce même pays une de ses principales bases militaires avec plus de 650 soldats en permanence.

L'État français soutient les dictatures, quand il ne les met pas en place, du moment qu'elles servent les intérêts de ses trusts. Un des principaux objectifs de ce voyage était que l'Arabie saoudite cesse de boycotter le Liban, que la France considère toujours comme faisant partie de sa sphère d'influence. Le dirigeant saoudien



Mohamed Ben Salmane a d'autant plus facilement accepté, qu'en lui rendant visite, Macron lui a permis de mettre fin au boycott dont il faisait l'objet de la part des autres grandes puissances

impérialistes depuis l'assassinat de son opposant Jamal Khashoggi en 2018.

On sait bien que la France est le pays des Droits de l'homme... capitaliste!

Arnaud Louvet

Yémen : désastre sans fin

D'après un bilan de la situation au Yémen publié le 25 novembre par l'ONU, 377 000 personnes y seraient mortes du fait d'une guerre qui dure depuis près de sept ans : 150 000 dans les combats et 227 000 de la famine.

Celle-ci est une autre conséquence de la guerre qui aboutit à ce qu'un enfant de moins de cinq ans meure toutes les cinq minutes.

Ce pays de 26 millions d'habitants a toujours été considéré par le royaume saoudien comme sa chasse gardée. De plus, le Yémen est la porte du détroit de Bab el-Mandeb par lequel transite le quart du pétrole mondial et

10% du commerce maritime international.

Mais la décision prise par l'Arabie saoudite de déclencher la guerre au Yémen en 2015 n'a pas été seulement motivée par son obsession de contrôler sa zone d'influence. C'est bien aussi pour servir ses maîtres impérialistes que le royaume saoudien s'y est lancé. Face aux mobilisations du printemps arabe qui

secouèrent le Yémen en 2011, contestant le pouvoir du dictateur Ali Abdallah Saleh, l'Arabie saoudite aida en effet les États-Unis à mettre en place un pouvoir de rechange pour tenter d'éteindre l'incendie. De concert, ils mirent en place le numéro deux du précédent régime, Abd Rabbo Mansour Hadi qui fut aussitôt déstabilisé par les milices houthistes, un mouvement issu de tribus chiites concentrées dans le nord du pays, et contraintes à se réfugier en Arabie saoudite. Devant cette situation, le 26 mars 2015, Mohammed ben Salmane,

alors ministre de la Défense saoudien, déclencha la guerre pour vaincre les Houthistes et rétablir au pouvoir le président Hadi. Près de sept ans et des centaines de milliers de morts plus tard, l'Arabie saoudite en est toujours au même point et les bombardements de ses forces armées continuent de tuer des civils.

Les dirigeants américains laissent leur allié saoudien s'enliser seul. Peu après son arrivée à la Maison Blanche, Biden avait certes annoncé la fin du soutien américain à sa campagne militaire au Yémen. Mais il s'agissait surtout

de faire mine de se distinguer de son prédécesseur, Trump. Cette guerre continue à constituer un excellent marché pour les marchands d'armes. L'aide technique et en armements de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis n'est donc pas près de s'arrêter.

Les brigands impérialistes et l'ONU peuvent faire mine de s'inquiéter du sort des populations, ils sont totalement complices de cette catastrophe humanitaire.

Aline Retesse

La Barbade : fin de règne pour Elisabeth II

Depuis mardi 30 novembre, la Barbade est une république. En effet, cette petite île des Caraïbes était jusqu'alors une monarchie, dont la souveraine était... la Reine d'Angleterre.

On pourrait s'étonner d'un tel anachronisme, mais il est l'héritage du colonialisme dans bien des parties du monde.

La Barbade fut en effet occupée par les colons anglais dès 1627. Elle devient alors une vaste plantation sucrière, fondée sur le travail d'esclaves déportés d'Afrique. L'île est alors entièrement tournée vers les besoins de la métropole

et des colons. Ces planteurs ne sont pas des féodaux du Moyen Âge, mais plutôt des capitalistes, pas forcément installés sur place, et produisant pour la Grande-Bretagne, où le sucre devient un produit de choix pour les classes privilégiées. Le modèle de production entrepris à la Barbade est ensuite reproduit en Jamaïque, dans de nombreuses îles des Caraïbes

et en Amérique du Nord. Le commerce triangulaire organise la déportation de 12 millions d'Africains au bas mot, et il permet à la bourgeoisie européenne, dans le cadre d'un capitalisme « suant le sang et la boue par tous les pores » (Marx), d'accumuler la richesse qui favorisera la révolution industrielle.

454 000 Africains auraient été déportés à la Barbade, où plusieurs révoltes ont eu lieu, comme en 1816, quand 4 000 esclaves attaquèrent 70 plantations, avant d'être écrasés, un

millier d'entre eux étant tués. L'esclavage ne fut aboli qu'en 1834, mais l'île demeura une possession coloniale jusqu'en 1966. Depuis, elle tire l'essentiel de ses revenus du tourisme et des placements financiers.

Alors pourquoi devient-elle une république aujourd'hui? Au printemps 2020, après le meurtre de George Floyd, le mouvement Black Lives Matter a gagné la petite île. La statue de l'amiral anglais Nelson, en bonne place dans la capitale depuis

1813, a été déboulonnée. La fin de la monarchie, cette survivance symbolique de l'époque coloniale, a alors été annoncée. Pour les travailleurs de la Barbade, cette modification purement institutionnelle, organisée par les classes dirigeantes locales, ne changera certes pas grand-chose. Elle évitera au moins de brandir à tout instant l'histoire sanglante du capitalisme et de sa gestation, ce qui, pour la population locale, était une provocation permanente.

Michel Bondelet

États-Unis-Chine : une tension entretenue

Trois semaines après le sommet virtuel qui avait permis au président américain de s'adresser directement à son homologue chinois, Joe Biden a décidé d'un boycott diplomatique des Jeux olympiques d'hiver que la Chine organise en février prochain.

La tension que les États-Unis imposent en Asie orientale et dans le Pacifique et la pression qu'ils exercent en permanence sur la Chine prennent bien des formes. Elles ont parfois une apparence mielleuse, comme lorsque le 15 novembre Biden disait à Xi Jinping, par écran interposé, que « la compétition entre les deux pays ne devait pas se transformer en un conflit, qu'il soit intentionnel ou non ». Ce à quoi le président chinois répondait à son « vieil ami » : « La Chine

et les États-Unis doivent améliorer leur communication et leur coopération. »

Souvent, le ton est nettement plus menaçant, Biden laissant entendre que les États-Unis se tiendront derrière Taïwan, y compris militairement, en cas de conflit avec la Chine. Comme elle l'a fait fin novembre, avec 34 navires, dont un porte-avions, la marine américaine appuie régulièrement ces menaces par des manœuvres aéronavales massives avec ses alliées, dont parfois la marine

française, à la limite des eaux territoriales chinoises ; tout en faisant mine de s'offusquer que les navires chinois patrouillent aux abords des côtes chinoises.

Il est aussi classique pour les dirigeants américains d'accuser la Chine et les Chinois de tout ce qui va mal. Le climat se dérègle ? C'est de la faute aux Chinois trop nombreux. Des emplois sont détruits, les salaires sont trop bas et les prix trop élevés ? C'est à cause de la Chine. Ce qui permet d'exonérer les capitalistes américains de leurs responsabilités.

Ainsi, face à Xi Jinping, Biden a proclamé « la nécessité de protéger les industries et les travailleurs – en fait les patrons – américains



Navires de guerre australien et américain croisant en Mer de Chine en mai 2019.

des pratiques économiques et commerciales déloyales de la Chine ». Il y a là une continuité antichinoise parfaite avec l'ère Trump. Biden partage avec son prédécesseur le besoin de faire oublier une impopularité croissante par une posture de fermeté contre la Chine supposée gagnante électoralement.

C'est donc officiellement pour dénoncer les violations des droits de l'homme et

l'oppression des Ouïghours du Xinjiang que les diplomates américains n'accompagneront pas aux Jeux d'hiver les athlètes, qui ne s'en porteront peut-être pas plus mal. La sanction est dérisoire, mais vient appuyer les menaces bien plus lourdes de conséquences, qui font craindre au monde qu'elles ne débouchent un jour sur une guerre à grande échelle.

Lucien Déroit

Chine-Afrique : des yuans face à des dollars

La 8^e Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, tenue en novembre au Sénégal, a été l'occasion pour le gouvernement de la République démocratique du Congo de dénoncer une partie des accords économiques passés avec la Chine.

Les dirigeants de cette ex-puissance coloniale qu'est la France en profitent pour critiquer la présence chinoise dans ce qu'ils considèrent toujours comme leur pré-carré africain.

À ce sujet, on a pu entendre sur France Info que « des institutions internationales comme le FMI et la banque mondiale s'inquiètent de la dépendance économique du continent africain vis-à-vis de la Chine ». Ces fameuses institutions sont celles qui ont organisé l'étranglement financier et l'appauvrissement des pays africains dans les années 1980 et 1990. Si elles sont inquiètes, c'est pour les

intérêts des grandes puissances impérialistes dont elles sont les porte-flingues économiques.

Depuis les années 2000, la Chine multiplie les contrats commerciaux et des accords économiques avec différents pays d'Afrique. Les patrons chinois qui s'installent dans un pays se comportent évidemment comme tous les capitalistes du monde, exploitant, trompant, mentant et appauvrissant la population. Les conditions de travail sur les chantiers des entrepreneurs chinois du bâtiment à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sont aussi indignes que celles des autres.

Un des principaux sujets de cette 8^e Conférence a concerné les contrats sur les mines de cuivre et de cobalt de la RDC. La Chine possède en effet de grandes mines dans ce pays, achetées à des entreprises américaines ou canadiennes qui s'en débarrassaient. En 2008, un accord a été passé pour échanger ces minerais contre la construction d'infrastructures industrielles, mais aussi de communications et nombre d'hôpitaux, d'écoles, etc. Mais finalement, douze ans plus tard, on est loin du compte, seuls 356 km de routes au lieu des 3 500 promis ont été construits et aucun hôpital sur les 31 annoncés. Le gouvernement chinois a profité du rapport de force avec la RDC pour tirer avantage de ce contrat. Il sait combien le pays manque

d'infrastructures et a besoin de devises étrangères et donc d'exporter ses minerais.

Une grande partie des contrats passés entre la Chine et les pays africains depuis 2000 ont ce même caractère d'échange de matières premières contre la promesse de construction d'infrastructures. Cela montre surtout l'état de délabrement dans lequel les puissances impérialistes présentes depuis des décennies et les capitalistes monopolisant les secteurs du transport et portuaires, comme Bolloré, laissent ces pays.

Dans cette recherche de matières premières, alimentaires, et surtout de minerais pour alimenter ses industries qui produisent principalement pour le marché occidental, la Chine a aussi proposé des prêts très risqués, car remboursables avec les recettes issues de l'exportation des matières premières des pays emprunteurs. Ils sont donc très dépendants des cours des matières premières sur lesquels ni la Chine ni les pays africains n'ont la main. Cela fait dire à certains journalistes que la Chine possède 62,1 % de la dette africaine. C'est oublier qu'il ne s'agit que des emprunts d'État à État. En réalité la Chine ne possède que 7,5 % de la dette extérieure africaine. Et si elle est devenue le « premier partenaire économique » de

l'Afrique, comme disent les journalistes, c'est principalement du fait du désintérêt des capitalistes occidentaux.

En effet, après avoir pillé le continent, mis en esclavage et au travail forcé sa population, puis avoir imposé partout des cultures d'exportation et des économies intégralement dépendantes du marché capitaliste mondial, les puissances impérialistes ont en grande partie cessé de s'intéresser au développement économique de l'Afrique.

Alors, quand elles dénoncent l'emprise de la Chine en Afrique, les puissances impérialistes s'opposent à un concurrent commercial, c'est vrai, mais elles mènent aussi leur jeu diplomatique. Elles savent pertinemment que la Chine ne menace en rien leur domination économique ou politique. Celle-ci ne possède, par exemple, qu'une base militaire en Afrique, ce qui la rend bien moins présente que l'armée française, disséminée sur le continent. Quant à sa présence économique, elle s'exerce principalement dans les secteurs abandonnés par les autres impérialistes ou moins importants pour leur domination. Si cela ne rend pas son exploitation moins lourde, pour les populations de ces pays, elle est loin d'être équivalente à celles des ex-puissances coloniales.

Marion Ajar



La seule base militaire chinoise en Afrique.

Pearl Harbor et l'entrée en guerre des États-Unis

Le 7 décembre 1941, la marine impériale japonaise lançait une attaque aérienne contre la principale base navale américaine du Pacifique, à Pearl Harbor dans l'archipel d'Hawaï. La guerre devenait mondiale.

L'attaque japonaise, ce jour-là et à cet endroit-là, était une surprise tactique : des cuirassés américains furent coulés et 2 400 marins perdirent la vie en quelques heures. Mais la guerre du Pacifique était préparée par les deux camps depuis longtemps : elle était dans la logique de l'affrontement entre ces puissances impérialistes.

L'expansionnisme américain

L'expansionnisme américain dans le Pacifique se manifesta, dès 1853, par l'envoi d'une escadre en baie de Tokyo pour forcer le Japon à ouvrir des ports au commerce des États-Unis.

Toutefois la bourgeoisie commerçante américaine visait avant tout les vastes richesses de la Chine. Aux côtés des puissances coloniales européennes, les États-Unis purent lui imposer des concessions portuaires. Pour maintenir ces privilèges, quatre régiments américains participèrent à la mise à sac de Pékin en 1900, lors de la répression de la révolte des Boxers.

En 1893, le royaume d'Hawaï passa sous la coupe des États-Unis, avant d'être annexé en 1898. Cette même année, par une guerre contre l'Espagne, ceux-ci s'arrogèrent le contrôle des Philippines, qui devinrent un protectorat.

Au début du 20^e siècle, les États-Unis étaient donc une puissance déjà bien installée de part et d'autre de l'immense océan Pacifique. À la fin de la Première Guerre mondiale, alors que le Japon, rapidement industrialisé et militarisé, venait de mettre la main sur les possessions allemandes en Chine et dans les îles du Pacifique, il devint pour eux un rival. La course aux armements navals était lancée.

En 1924, le gouvernement américain signa encore son hostilité au Japon en interdisant à ses citoyens

d'immigrer vers les États-Unis. Cette disposition s'appliquait déjà aux Chinois. Elle préfigurait les mesures racistes d'internement que les Américains d'origine japonaise allaient connaître de 1942 à 1945.

Vers la guerre en Asie et dans le Pacifique

Après la crise économique de 1929, une vague protectionniste balaya le monde et coupa l'économie japonaise d'approvisionnements indispensables en matières premières. Le Japon réagit comme on pouvait s'y attendre de la part d'une puissance impérialiste : il lui fallait conquérir une sphère d'influence économique et politique et il s'apprêta à le faire par les armes.

En 1931, l'absence d'État chinois central fût mise à profit pour envahir la Mandchourie et en faire un protectorat japonais. À partir de 1937, l'armée japonaise attaqua directement la Chine et commença à l'envahir pour prendre la place des impérialismes occidentaux.

La mise hors course de l'impérialisme français, défait en 1940 par l'Allemagne, ouvrit un an plus tard la porte de sa colonie d'Indochine aux troupes japonaises. Elles lorgnaient aussi la colonie hollandaise d'Indonésie.

La Grande-Bretagne, déjà sur la défensive en Europe et en Afrique du Nord face à l'Allemagne et à l'Italie, ne pouvait presque rien faire pour défendre ses colonies : Birmanie, Malaisie, Singapour, Hong Kong et autres petits territoires du Pacifique face au Japon. L'Australie, qui contrôlait la Papouasie, n'avait pas la force de contrer l'expansionnisme japonais. Les États-Unis endossèrent ce rôle, organisant le blocus du Japon, pour interrompre notamment ses importations vitales de pétrole.



Après l'attaque, dans le port de Pearl Harbor.

Les peuples conditionnés pour la boucherie

Pour mettre la population au pas et la préparer aux sacrifices, le régime autoritaire de Tokyo obtint la collaboration des dirigeants syndicaux de la centrale Sodomei qui, après avoir exclu les syndicats trop remuants, renoncèrent publiquement aux grèves en 1937. Les militants du Parti communiste japonais, eux, étaient considérés comme des criminels en vertu d'une loi dite de « préservation de la paix » de 1925, dont la sévérité fut accrue en mai 1941. Plus de 70 000 personnes furent arrêtées de 1925 à 1945, des militants mais aussi des familles de soldats morts à la guerre et qui avaient osé la maudire.

En prenant l'initiative des hostilités par l'attaque de Pearl Harbor, l'impérialisme japonais s'assura un avantage initial et il put du moins pour un temps desserrer l'embargo qui l'étranglait. Mais ni l'effet de surprise, ni l'embrigadement guerrier d'une population japonaise muselée ne pouvaient changer durablement le rapport de force économique et militaire favorable à l'impérialisme américain. Après Pearl Harbor, puis en 1942 la conquête des Philippines, de la Malaisie et de l'Indonésie, la marine et l'armée japonaises allèrent de défaite en défaite.

Jamais la côte ouest des États-Unis ne fut menacée d'invasion. Mais l'attaque de Pearl Harbor permit au président Roosevelt de lancer une intense propagande auprès de la population américaine. Celle-ci, qui jusque-là souhaitait dans sa grande majorité rester à l'écart de la guerre, fut convaincue de s'y engager et de se laisser embrigader, les hommes au front, les femmes dans les usines, les mineurs au fond des puits sans trêve ni repos. L'unanimité patriotique devint la règle pour tous les partis, les syndicats, les églises, les associations, etc.

Les travailleurs américains embrigadés

Pourtant, à partir de 1934, la classe ouvrière américaine s'était engagée dans un très large mouvement gréviste, marqué par des occupations d'usines et des affrontements avec les milices patronales et les troupes mobilisées pour mater les ouvriers. En avril 1941, la vague gréviste avait atteint les usines Ford et forcé ce patron de choc à s'entendre avec le syndicat UAW des travailleurs de l'automobile.

Les dirigeants syndicaux s'étaient efforcés de cantonner les objectifs des travailleurs à des revendications économiques. Politiquement, dans leur grande majorité ils soutenaient

Roosevelt. Après Pearl Harbor, ils collaborèrent avec le pouvoir et s'engagèrent à ne plus provoquer de grèves. Le Parti communiste stalinien adopta la même ligne. Toutefois la vague de grèves reprit à partir de 1943.

La petite minorité de militants trotskystes qui luttèrent contre cet embrigadement de la classe ouvrière dans l'intérêt de l'impérialisme américain fut persécutée. Une loi de 1861, adoptée à l'époque pour réprimer le soulèvement sécessionniste des esclavagistes du Sud, fut réactivée et complétée en 1940. James Cannon et des dizaines de ses camarades, dont les dirigeants de la grève des Teamsters de 1934 à Minneapolis, passèrent en procès pour sédition à partir d'avril 1941. Le FBI présenta les livres de Marx – que l'on pouvait emprunter dans des bibliothèques – trouvés chez ces révolutionnaires comme des preuves. Le lendemain de l'entrée en guerre des États-Unis, le 8 décembre 1941, 23 verdicts de prison tombèrent.

Après l'attaque de Pearl Harbor, l'impérialisme américain s'engagea pleinement dans la guerre, non seulement dans le Pacifique, mais en Europe. Le moment était venu d'asseoir définitivement sa domination mondiale, fût-ce au moyen, entre autres, de deux bombardements atomiques, sur Hiroshima et Nagasaki.

Lucien Déroit

Amazon – Brétigny : pas de navette pour les travailleurs

Depuis plusieurs semaines, les navettes de transport qui permettaient aux travailleurs de l'entrepôt Amazon de Brétigny, dans l'Essonne, de rejoindre la gare RER, ne circulent plus, la direction ayant décidé de les supprimer.

Le prétexte est que les navettes avaient été mises en place au début de l'épidémie et que « désormais, le Covid c'est fini ». Il faut un sacré culot pour affirmer cela au moment où les médias alertent sur l'arrivée d'une cinquième vague.

Comble du mépris, la direction a informé la veille par un simple message informatique sur le poste de travail : « Les navettes sont supprimées. Bonne chance. » Le résultat est que les milliers de travailleurs du site qui viennent avec ce moyen de transport doivent désormais s'entasser dans des bus municipaux bondés pour venir et rentrer du travail. Chaque fois, c'est la cohue pour pouvoir monter dans le bus. Souvent le chauffeur

ne parvient même pas à en fermer les portes et les conditions du voyage sont telles que certains font des malaises.

Pour ceux qui ne parviennent pas à entrer dans les bus, la suppression des navettes implique de devoir faire 30 minutes de marche à pied en affrontant le froid et parfois la pluie. Les conditions sont d'autant plus pénibles que de nombreux travailleurs viennent avec un simple pull car la direction d'Amazon interdit d'apporter un manteau, un parapluie ou un sac à proximité du poste de travail.

Dans ces conditions déplorables, le moindre retard de quelques minutes entraîne l'annulation pure et simple de la prime d'assiduité. Et

dans les périodes de creux d'activité où la direction estime qu'il y a trop de travailleurs, elle se sert des retards pour faire le tri et prononcer des mises à pied avec suspension du salaire.

L'arrogance et le mépris sans limite vis-à-vis des travailleurs, c'est bien tout ce dont est capable la direction. La suppression des navettes permettra d'économiser quelques dizaines de milliers d'euros, une misère pour un groupe multimilliardaire. Hasard du calendrier, cette décision intervient quelques mois après le premier voyage dans sa navette spatiale du patron du groupe, Bezos. Les travailleurs, eux, sont privés de navette pendant que le patron profite de la sienne à grands frais, tout un symbole du capitalisme. La seule chose qu'il n'aura pas volée sera la révolte des travailleurs qui fabriquent ses profits.

Correspondant LO

Probike – Chaponnay : "Nous avons gagné plus que de l'argent!"

Suite à l'annonce faite par le patron qu'il venait de vendre l'entreprise au groupe Rhenus, avec « bâtiments et masse salariale », les embauchés de l'entrepôt logistique Probike de Chaponnay, près de Lyon, se sont mis en grève toute la semaine du 29 novembre au 3 décembre. Leur nombre a grandi au fil de la mobilisation. Chaque jour, ils ont

décidé ensemble de continuer la grève le lendemain, jusqu'au vendredi 3, lorsque le patron a cédé une prime de 1 000 euros net pour tous, 250 euros brut par année d'ancienneté et un meilleur intéressement.

Au-delà de l'argent, les salariés ont gagné « une nouvelle famille » comme disaient certains. En se retrouvant tous les jours sur le

site autour d'un feu, ils ont tissé des liens qui ne s'arrêteront pas avec la grève, et découvert que « l'union rend fort ». C'est aussi un avertissement pour le repreneur : il ne pourra pas faire sa loi face à leur solidarité!

Ils ont repris le travail lundi 6 décembre, avec un sentiment renforcé de fierté et de fraternité.

Correspondant LO

SAM – Decazeville : les travailleurs contre la fermeture

Le tribunal de commerce de Toulouse a décidé la cessation immédiate des activités de la SAM, fonderie du bassin de Decazeville, dans l'Aveyron, à la date du 10 décembre. À la suite de l'annonce de cette décision, qui condamne une usine et 350 emplois, les salariés ont bloqué l'établissement.

Mercredi 1^{er} décembre, plus de 4 000 personnes se sont rassemblées malgré la pluie, pour soutenir les salariés et faire entendre leur colère. L'ensemble de la

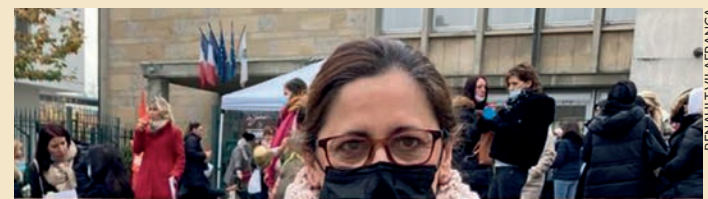
ville s'est sentie concernée. Les magasins, ainsi que les crèches, les écoles et autres services publics, ont fermé. Les agriculteurs sont venus défiler avec leurs tracteurs.

Renault, qui refuse tout projet de reprise, a une grande part de responsabilité dans ce qui arrive. Le gouvernement, lui, laisse faire, disant que Renault doit mettre les moyens pour trouver des solutions permettant de reclasser les salariés de cette usine. Lâchés par leur seul donneur

d'ordres depuis plusieurs années, ainsi que par le gouvernement qui ne parle que de primes ridicules, les 350 salariés se sentent trahis.

L'usine est occupée en attente de décisions. Beaucoup ne veulent pas que leur outil de travail et leur emploi soient définitivement démolis. Ils sont décidés à se battre, à faire sentir leur détermination et à faire entendre leur droit de travailleurs à vivre dignement.

Correspondant LO



RAS LE BOL!
- PRIME INCERTAINE
- 1000 € / AN = 0
+ 70H
Pénibilité non reconnue
AGENTS EN GRÈVE

Mantes-la-Jolie : colère des agents municipaux

Une partie des agents municipaux de Mantec-la-Jolie, dans les Yvelines, se sont mis en grève à l'appel de la CGT pour protester à la fois contre l'augmentation de la durée de leur travail et contre le nouveau calcul des primes.

Les cantines n'ont pas fonctionné normalement et, à plusieurs reprises, les personnels Atsem, employés des crèches, des cantines de la ville et responsables des activités périscolaires sont venus manifester devant l'hôtel de ville, prenant la parole pour dénoncer cette régression de leurs conditions d'emploi et de travail.

Le 29 novembre 2021, accompagnés de quelques parents solidaires, ils étaient une quarantaine à avoir fait le déplacement à la séance du conseil municipal qui devait décider de l'augmentation de la durée annuelle du travail des agents municipaux à 1 607 heures par an, et de la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

Relayant les revendications des manifestants, l'élu de Lutte ouvrière au conseil municipal a dénoncé le vol que constitue cette augmentation de la durée du travail de 74 heures par an, sans contrepartie et sans augmentation de salaire à l'heure où les

prix flambent, ainsi que les suppressions de postes qu'elle induira parmi le personnel non remplacé à Mantec.

Le nouveau régime indemnitaire est hyper inégalitaire puisque le montant mensuel peut varier de 80 euros pour les agents à 4 165 euros pour l'encadrement supérieur, soit 52 fois plus que ceux qui font les travaux les plus pénibles. Quant à la prime annuelle, son montant est déterminé chaque année après l'entretien d'évaluation. Elle peut donc varier d'une année sur l'autre.

Des augmentations substantielles de salaire sont indispensables. Mais la mairie de droite se vante au contraire d'avoir fait baisser la masse salariale de plus d'un million d'euros depuis l'an passé.

Après l'adoption des deux délibérations, les agents municipaux sont sortis pour se faire entendre depuis l'extérieur de la salle. Ils ont prévu de poursuivre leur mouvement.

Correspondant LO

Santé publique : l'hôpital en urgence vitale

Alors que la 5^e vague de Covid se précise, l'organisation de la santé publique ne s'est en rien améliorée, en particulier dans les hôpitaux, où les promesses du Ségur de juillet 2020 sont restées en l'état. Le système craque de toute part.

Un tweet du Comité inter-urgences signalait que le week-end des 4 et 5 décembre en Île-de-France, il fallait quatre heures pour trouver une place en réanimation. À l'hôpital d'Aulnay-sous-Bois, un infectiologue s'indignait récemment d'avoir repéré 26 patients hospitalisés... dans les couloirs, en raison des lits fermés, du manque d'aides-soignantes et d'infirmières.

Des Smur ferment, des services d'hospitalisation sont clos, les lits vides, faute de personnel. L'alerte constituée par la première vague, endiguée au mieux par la ténacité, la conscience professionnelle et surtout sociale de l'ensemble du personnel des établissements de santé, n'a eu aucun effet sur les choix politiques des gouvernants. « Ségur et patience », ont-ils répondu. Malgré

l'annonce de six milliards d'euros pour le système de santé, le Ségur n'a été que saupoudrage sur des salaires insuffisants, et encore pas pour tous. Les protestations, les cris de colère, le désespoir des familles de patients dont les soins ont été différés... rien n'a infléchi ni la recherche de « chiffre » imposée par les directeurs-gestionnaires, ni la politique de suppression de lits dans les hôpitaux publics.

En vingt ans, 80 000 lits ont été fermés, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), soit 25% de la capacité d'accueil des établissements publics. La proportion est pire dans les Alpes-de-Haute-Provence, la Creuse, la Sarthe, ou l'Ardèche où elle se monte à 54%. Le risque de retard de soins et de prise

en charge peut être de six mois ou un an, avec des conséquences graves pour certains malades. Sur l'année pourtant épidémique de 2020, et malgré les promesses du ministre, 5 700 lits de plus ont été fermés dans les hôpitaux publics, toujours selon la Drees.

La criminelle recherche de rentabilité à laquelle le pouvoir les soumet depuis des décennies pousse certains parmi le personnel à aller voir ailleurs, là où des salaires corrects rendent leur travail vivable, sans qu'ils angoissent à l'idée de négliger les patients, voire de commettre une erreur. Un effectif suffisant, dans tous les métiers, des salaires décents, des équipes et des horaires stables, leur contrôle sur les décisions, la fin de la course à la rentabilité (la T2A, tarification à l'acte), le personnel hospitalier l'exige et il a raison. C'est de la responsabilité de tous les travailleurs de l'exiger avec lui.

Viviane Lafont



Sit-in de travailleurs de la santé, à Grenoble le 4 décembre.

Clinique de l'Anjou – Angers : la mobilisation a payé

Vendredi 3 décembre, avec 90% de grévistes, les 600 salariés de la Clinique de l'Anjou, à Angers, ont fait une démonstration de force et obtenu au bout d'une journée une augmentation de 40 euros net par mois.

Dès 6 heures du matin, les grévistes ont commencé à se réunir devant les portes de l'établissement. Au nombre de 200, ils ont fait entendre leur colère à l'aide de slogans, de banderoles et de pancartes affirmant : « Le travail c'est la santé... mais pensez à nous augmenter ! » Ils ont fait le tour des services, puis

ont interpellé le groupe de médecins qui dirigent la clinique, faisant entendre leur mécontentement et dénonçant des conditions de travail dégradées, une fatigue accrue et des salaires insuffisants.

Dans un premier temps, la direction a voulu noyer le poisson en évoquant la garantie d'une augmentation

de 20 euros brut mensuels, ce qu'elle avait déjà fait une semaine auparavant.

Mais face à la détermination des travailleurs soignants et non soignants, la direction a finalement dû décider d'accorder l'augmentation de 40 euros à l'ensemble des salariés de la clinique, avec un rattrapage à partir de janvier 2021, ce qui représente 480 euros en plus sur la paye de décembre. Cette avancée en appelle d'autres, puisque la mobilisation paye...

Correspondant LO

Hôpital privé d'Antony : en grève pour les salaires

À l'hôpital privé d'Antony, dans les Hauts-de-Seine, une grande partie des infirmières et des aides-soignants de l'hôpital ont fait grève entre le 30 novembre et le 3 décembre.

Ce qui a mis le feu aux poudres a été l'annonce de la deuxième prime Ségur. Infirmières et aides-soignants ont appris qu'ils toucheraient respectivement 54 euros et 19 euros. Tel est le cadeau généreux qu'on leur fait à la veille de Noël!

La première prime, qui n'avait rien de miraculeux, se montait à 206 euros brut pour les infirmières. Autant dire que les soignants se sont retournés contre la direction de leur hôpital, qui appartient au riche groupe Ramsay, pour lui demander de compléter cette prime dérisoire et d'augmenter les salaires. La direction a répondu ne pas en avoir les moyens.

Pourtant le groupe Ramsay s'est largement enrichi pendant la crise du Covid. En deux ans, son résultat a été multiplié par huit, passant de 8 à 65 millions d'euros. Les salariés de l'hôpital ont bien conscience que cet enrichissement s'est fait sur

leur dos. Depuis des années, les salaires sont bloqués. Ainsi, dans les années 1990, les infirmières touchaient 2,5 fois le smic, elles ne sont plus qu'à 1,3 smic. Quant aux aides-soignantes, cela fait belle lurette qu'elles ne touchent plus que le smic en début de carrière. À cela s'ajoute une charge de travail toujours plus lourde puisque les salariés absents ne sont pas remplacés. Près de 80 postes de soignants sont vacants sur l'hôpital.

La colère est donc très forte. La direction a bien sûr réquisitionné la grande majorité des salariés en grève, envoyant même des huissiers à domicile. Mais un piquet de grève d'une trentaine de personnes a fait connaître aux patients de l'hôpital les raisons de la colère. Le travail a repris, mais les grévistes attendent la fin des négociations pour décider de la suite de leur mouvement.

Correspondant LO

Hôpital de Brive : triste cinéma !

L'hôpital de Brive est en plan blanc niveau 2 depuis le 20 novembre : les collègues de toutes les catégories sont surbookés, avec suppression de congés, rappel sur les repos et les congés, etc.

La direction en a rajouté en engageant deux comédiens pour « tester l'accueil » dans six services en jouant les patients, prétendument en vue de la certification 2020!

L'un de ces comédiens a tellement bien joué son rôle qu'il a accaparé non seulement une administrative chargée de l'accueillir, mais aussi des infirmières et un médecin accourus pour protéger la secrétaire qui pensait avoir affaire à un dangereux psychopathe. Des patients en demande de rendez-vous par téléphone ont été priés de rappeler

plus tard. Police secours a même été appelée pour savoir si des patients désorientés n'étaient pas recherchés!

Cette méthode d'évaluation de la qualité serait courante dans beaucoup d'entreprises, mais elle est inacceptable! Faire perdre du temps avec des patients mystère au personnel hospitalier épuisé, en sous-effectif et qui peine à faire le plus urgent est d'un mépris révoltant!

La direction avait prévu de remettre ça en février, mais le personnel de Brive et les syndicats disent non.

Correspondant LO

Fontaine-Pajot Charente-Maritime : en grève pour les salaires

Les travailleurs de ce chantier nautique à La Rochelle et Aigrefeuille sont en grève pour les salaires depuis le 3 décembre. L'entreprise, qui fabrique des yachts de luxe, a pour actionnaire principal le maire de La Rochelle et a fait, aux dires de ses dirigeants, une année exceptionnelle.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 17 %, les actionnaires se sont distribué 3,8 millions de dividendes, il y a dans les caisses 86 millions d'euros de réserve et le carnet de commandes est plein. Quant aux salaires, ils sont parmi les plus bas du secteur, au point que la direction peine à embaucher, même en intérim.

Cela fait plusieurs mois que la hausse des prix fait

discuter salaires, et d'autant plus à l'approche des négociations salariales annuelles. Alors, quand la direction a proposé 3 %, soit environ 44 centimes brut de l'heure, le mécontentement a éclaté. Les syndicats, qui demandaient 1,20 euros brut (environ 150 euros net par mois), avaient proposé de se retrouver vendredi 3 décembre à la pause du matin pour faire un compte



rendu : il y avait environ 80 personnes sur le site de La Rochelle et 130 sur celui d'Aigrefeuille. La pause s'est transformée en grève.

À La Rochelle, la grève a duré la journée pour une majorité du personnel de fabrication en CDI et il a été voté de se retrouver le lundi pour continuer jusqu'à ce que la direction revoie son offre.

À Aigrefeuille, la pression des travailleurs a

amené les délégués à mettre au vote la poursuite du débrayage jusqu'à l'arrivée de l'équipe de l'après-midi. Cela était décidé très majoritairement, les syndicats rappelant de leur côté qu'ils proposaient une heure par jour, et que chacun était libre de faire la grève qu'il voulait.

Lundi 6 décembre au matin, à La Rochelle, les barberos étaient allumés dès 7 heures et le rassemblement des grévistes s'étoffait tout au long de la journée : il y avait plus de grévistes que vendredi, dont quelques intérimaires. Tous étaient heureux de se retrouver nombreux et déterminés à ne pas lâcher car « il y en a

ras le bol de bosser pour des clopinettes, en s'esquintant la santé, avec des horaires pas possibles ». Un vote à main levée décidait à une très large majorité de continuer la grève le lendemain toute la journée. Certains syndicalistes, qui ne proposaient qu'une heure par jour à la convenance de chacun, se faisaient rabrouer. Le barbecue était allumé et la presse venait couvrir l'événement.

Malgré les manœuvres de la direction, la grève était reconduite pour mercredi 8 décembre, bien des travailleurs se disant décidés à ne pas reprendre tant que la direction n'aurait pas cédé.

Correspondant LO

SNCF Paris-Nord : journée de grève au commercial

Le 1^{er} décembre, les agents commerciaux de la SNCF en Île-de-France étaient appelés à la grève par les syndicats CGT, Sud Rail et FO, contre les réorganisations.

La direction prévoit des attaques sur les salaires et les temps de travail. Elle compte faire travailler les cheminots sur plusieurs gares dans la même journée, afin de faire effectuer davantage de travail avec moins d'effectif.

À Paris Nord, suite à l'annonce des réorganisations sur les lignes de banlieue B et H fin septembre, il y avait déjà eu plusieurs réactions de cheminots, avec deux journées de grève, des assemblées de grévistes, des

rassemblements et l'envahissement du hall de la direction régionale.

Dans la matinée du mercredi 1^{er} décembre, à Paris Nord, les grévistes se sont retrouvés à une quarantaine en assemblée générale. Ils ont élu un comité de mobilisation comprenant une bonne partie des présents qui souhaitaient s'impliquer pour préparer la suite. L'assemblée a également voté ses revendications : non à la réorganisation, hors de question de perdre

un centime ! Il n'est pas non plus question d'accepter les changements d'horaires. Les grévistes ont affirmé la nécessité d'augmenter les salaires et ont exigé des embauches, en particulier celle des intérimaires.

Les grévistes de Paris-Nord ont ensuite rejoint un rassemblement organisé par les syndicats devant la direction du Transilien à Saint-Denis. Ils y ont retrouvé une centaine d'autres cheminots, conscients que le bras de fer engagé avec la direction nécessitera une suite, et d'étendre le mouvement.

Correspondant LO

CEA : hausse des salaires pour tous !

Débutée il y a plusieurs semaines, la mobilisation pour les salaires ne faiblit pas au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), avec la journée d'action commune à l'ensemble des sites du mardi 7 décembre.

Depuis douze ans, le point d'indice, qui sert de référence pour les salaires, n'a pas bougé. Avec l'inflation, ce sont 60 points, soit environ 330 euros, qui manquent sur les fiches de paye, et que les salariés revendiquent. Les salaires débutent au smic pour ceux qui assurent la sécurité des sites, et à moins de 1500 euros pour les techniciens.

La direction a provoqué un coup de colère en annonçant qu'elle allait augmenter les salaires à l'embauche pour les catégories où elle peine à recruter, mais sans toucher, sauf à la marge, aux salaires des travailleurs déjà en place. Cette mesure est un aveu : les salaires sont trop bas, et c'est bien ainsi qu'elle a été ressentie.

Sur le site de Saclay, dans

l'Essonne, le 30 novembre, plus de 200 salariés sont allés interpeller l'administratrice générale adjointe du CEA. Elle a expliqué en substance qu'elle ne pouvait rien faire, car les ministères de tutelle imposent un cadrage budgétaire. Mardi 7 décembre, 150 salariés se sont à nouveau réunis lors d'un débrayage, malgré le télétravail en hausse.

L'État, qui verse des dizaines de milliards d'euros aux patrons depuis la crise sanitaire, n'aurait pas les moyens d'augmenter les salaires ? Bien sûr que si, et les travailleurs sont bien décidés à continuer leur mobilisation, avec d'autres rassemblements en perspective.

Correspondant LO



DPD – Le Coudray-Montceaux : travailleurs sans papiers en lutte

DPD est une entreprise sous-traitante de La Poste qui emploie au Coudray-Montceaux, dans l'Essonne, autour de 400 salariés, dont une bonne partie, intérimaires, sont sans papiers.

70 d'entre eux ont entamé une grève depuis le 15 novembre pour dénoncer leurs conditions de travail et sortir d'une précarité qui les expose à la surexploitation.

C'est par le truchement de sous-traitants que La Poste, via sa filiale DPD et son partenaire Derichebourg, recrute des travailleurs auxquels des horaires et des conditions de travail

particulièrement indignes sont imposés. Les médias, y compris les journaux télévisés de France 2 et France 3, ont pu relayer ces conditions : journées à rallonge de plus de 12 heures d'affilée, cadences de folie allant jusqu'au tri de 8 000 colis par jour, paies ne reflétant aucunement les horaires de travail. Les travailleurs en lutte considèrent que La Poste les

traite comme des esclaves.

Pendant deux semaines, la grève a tenu à travers deux piquets, l'un installé à l'intérieur de l'enceinte de DPD et l'autre à l'entrée de l'usine. La direction avait en effet, lors de la première nuit d'occupation, fermé le site à une partie des grévistes partis à l'extérieur. La direction de DPD, ne reconnaissant pas ces travailleurs comme salariés de l'entreprise, les a assignés en référé le 24 novembre. Le tribunal de grande instance (TGI) d'Évry a rendu

son avis six jours plus tard, au détriment des travailleurs, demandant l'évacuation des occupants de l'usine dans un délai de deux heures à compter de la décision, sous peine d'avoir à payer une astreinte de 50 euros par participant et par heure de retard. Les travailleurs évacués ont aussitôt rejoint le piquet extérieur.

La décision du tribunal était attendue par les militants soutenant le mouvement et par les sans-papiers eux-mêmes. Mais la

complicité de l'État dans cette affaire n'a entamé en rien la combativité des grévistes qui se sont tous regroupés à l'entrée de l'usine. Affrontant le froid et les intempéries du moment, leur détermination est restée intacte et ils sont bien décidés à tenir jusqu'à obtenir satisfaction. Ils l'ont d'ailleurs clamé bien fort mardi 7 décembre devant La Poste de Corbeil.

La Poste, donneur d'ordres à l'œuvre... de l'esclavage salarié.

Correspondant LO

TER Hauts-de-France : usagers et cheminots font les frais du manque de moyens

Depuis la rentrée de septembre, les problèmes s'accumulent sur les lignes TER des Hauts-de-France, en particulier sur celles desservant la Picardie.

Pour des dizaines de milliers d'abonnés travaillant à Paris et venant de Creil, Saint-Quentin ou Amiens, c'est une galère quotidienne.

Des trains sont supprimés ou retardés sans explication ni information. D'autres sont trop courts et obligent les voyageurs à s'entasser et à rester debout pour des parcours qui dépassent parfois 60 minutes, tout en payant des abonnements qui dépassent souvent 200 euros mensuels.

Aux voyageurs excédés s'est ajoutée la colère des cheminots. En grève fin novembre, ceux d'Amiens exigeaient entre autres des embauches, des dotations en matériel qui permettent de ne plus supprimer des trains faute de conducteur ou de convoi en état de marche.

Non sans arrière-pensées politiciennes, Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France et encore candidat des primaires de la droite, a annoncé le 1^{er} décembre que la région suspendait ses paiements à la SNCF pour l'exploitation du TER, soit 44 millions d'euros pour le mois, afin de « la faire réagir ».

Côté SNCF, on a bien voulu reconnaître des dysfonctionnements, pour aussitôt les attribuer pêle-mêle aux

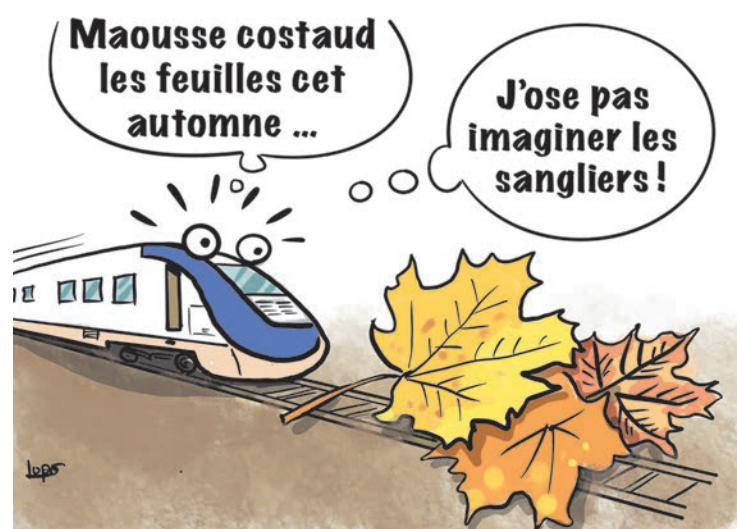
feuilles mortes qui rendent les rails glissants, aux gros gibiers qui confondent voies ferroviaires et aires de promenade, aux voyageurs étourdis qui oublient des bagages, entraînant l'immobilisation du train jusqu'à l'arrivée des démineurs, sans oublier le Covid, responsable de l'absence de nombreux agents.

Certes, les feuilles tombent en automne, les trains heurtent parfois des sangliers et les cheminots peuvent tomber malades. Toutes choses assez faciles à prévoir, voire à anticiper, à condition d'y mettre des moyens. Et c'est bien là le problème que les grévistes d'Amiens résumaient ainsi dans leur motion : « La

direction ment aux usagers quand elle affirme que les difficultés à assurer le service sont liées à l'absentéisme des agents pour maladie ou congés. La vérité, c'est qu'il n'y a pas assez de personnel (...) que le parc matériel est en piteux état et sous-dimensionné et qu'il n'y a pas assez de pièces détachées pour entretenir le matériel.»

Sous la pression, la SNCF a annoncé au début du mois un énième plan d'urgence comprenant le recrutement de 200 agents pour la région, dont 80 conducteurs, tout en s'empressant de dire qu'ils ne seraient pas faciles à trouver. Pour qu'elle revienne sur des décennies d'une politique d'économies et de sous-investissement, nul doute que cheminots et usagers devront continuer à se rappeler à son bon souvenir.

Nadia Cantale



RSI – Gennevilliers : il faut régulariser !

Les grévistes de l'entreprise d'intérim RSI, installés à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, qui demandent leur régularisation, ont reçu la nouvelle suivante : sur les 83 grévistes, 60 auraient reçu le Cerfa, document indispensable devant être fourni par le patron de l'entreprise, ainsi qu'une attestation de concordance. Et les 23 autres ont eu des attestations de concordance...

mais sans Cerfa.

En fait, ce sont des ouvriers qui travaillent depuis des années dans le bâtiment, mais il aura fallu six semaines à RSI et aux autorités pour amorcer avec eux cette discussion et cette reconnaissance.

Les sans-papiers continuent leur mouvement car, pour eux, il n'est pas question de laisser l'un d'eux sur le carreau. Tous doivent être régularisés!

Correspondant LO

SNCF Nantes : au TER, la mobilisation continue

À la gare de Nantes, vendredi 3 décembre, plusieurs dizaines de conducteurs des trains régionaux (TER) en grève ont mis en place un piquet et se sont retrouvés en assemblée générale.

Ces salariés refusent la dégradation de leurs conditions de travail et revendiquent des embauches, qui seraient pour eux le seul moyen, non seulement d'éviter les journées à rallonge, mais aussi de pouvoir prendre plus de deux semaines de congés lors des vacances d'été.

Cette journée fait suite à un mouvement de contestation démarré il y a un mois et alternant débrayages d'une heure et journées entières de grève.

Face à cette agitation, la direction essaie de faire

peur aux conducteurs qui viennent déclarer leur intention d'être en grève. Mais, pour l'heure, ses tentatives sont vaines, et son mépris affiché a plutôt l'effet inverse puisque le nombre de grévistes a encore augmenté.

Heureux d'avoir passé la journée ensemble à discuter collectivement, les grévistes se sont donné rendez-vous vendredi 10 décembre, comptant bien en convaincre d'autres autour d'eux pour être encore plus nombreux ce jour-là.

Correspondant LO

Cnav – Tours : assez de la surcharge de travail !

Cela fait des mois que, du fait du manque criant de personnel, le mécontentement s'accumule parmi les agents de la Caisse nationale d'assurance vieillesse de Tours (Cnav).

La conséquence en est évidemment la dégradation des conditions de travail des employés, particulièrement sensible parmi les 180 agents de la DAE (Direction des assurés de l'étranger) qui traitent les dossiers des assurés résidant à l'extérieur de la France, ou de ceux qui y vivent après avoir fait une partie de leur carrière professionnelle ailleurs.

Selon les élus CGT, il y a près de 37 000 demandes

de pensions en stock, ce qui signifie plus de quatorze mois de délai de traitement. La situation est insupportable pour les agents de la Cnav, qui n'en peuvent plus de la dégradation de leurs conditions de travail, et elle est scandaleuse pour les assurés en attente du versement de leur retraite. Le délai de prise en compte des demandes de ces derniers est en effet presque d'une année.

Lors de la journée de



grève nationale du 5 octobre la mobilisation avait été un succès. Un nouveau débrayage le 19 octobre à l'appel de la CGT a connu un taux de grévistes important, notamment chez les cadres (près de 50 % selon la direction).

Mardi 30 novembre, c'est un débrayage combatif qui a reçu les membres du conseil d'administration arrivés en bus pour tenir leur réunion à Tours. Bruyamment hués par plus d'une centaine d'agents avec pancartes, sifflets et casseroles, ils ont pu toucher de près le mécontentement lorsqu'une délégation

a envahi les locaux afin de faire une déclaration au nom des salariés en grève, exigeant des conditions de travail décentes et pour cela des effectifs supplémentaires.

Le mécontentement est d'autant plus profond dans les services que la direction ne répond jusqu'à présent que par du mépris, osant demander aux agents de se débrouiller en étant « *inventifs, agiles, habiles et imaginatifs* » ! Ces pressions pour traiter toujours plus de dossiers dans la journée n'aboutissent évidemment qu'à la dégradation de la qualité du service rendu

aux assurés. Alors, si pour beaucoup la quantité de travail est aujourd'hui devenue insurmontable, la question des salaires est aussi bien présente, la valeur du point étant gelée depuis dix ans.

Suite au dernier débrayage, la direction a quand même annoncé des embauches, mais bien en deçà de ce qui serait nécessaire pour traiter le stock des dossiers. Alors sa proposition d'un protocole de fin de conflit risque de rester lettre morte et ne fera pas diminuer le mécontentement.

Correspondant LO

Dassault Aviation Argenteuil : ce n'est qu'un début

Durant le mois de novembre, plusieurs débrayages se sont déroulés dans les usines du groupe Dassault Aviation pour réclamer des hausses de salaire.

La direction n'a proposé que 1,6 % d'augmentation pour 2022, ce qui a sonné comme une véritable provocation.

À Argenteuil, dans le Val-d'Oise, près de 200 salariés ont arrêté le travail de nouveau le 1^{er} décembre à l'appel de la CGT et de la CFTD, tout comme dans les autres

sites, en région bordelaise et à Biarritz. Le lendemain, la CGT appelait à un blocage de l'usine dès 5 h 30. Dans la matinée, une délégation des travailleurs de l'usine voisine PPG de Bezons, qui va prochainement fermer avec des licenciements, rejoignait l'entrée principale du site Dassault pour un

rassemblement commun. La nécessité de réunir les luttes pour s'opposer aux mauvais coups des patrons était dans tous les esprits.

Le PDG de Dassault, Éric Trappier, étant également le représentant de l'UIMM, le patronat de la métallurgie, il estime qu'il se doit de donner le ton et l'exemple en matière d'emploi et de salaire. Alors, pour qu'il ne lâche ne serait-ce que les 200 euros revendiqués par

la CGT, le mouvement entamé doit prendre de l'ampleur chez Dassault et donner à d'autres l'envie de s'y joindre.

L'annonce, vendredi 3 décembre, du contrat mirifique de la vente de 80 Rafale pour un montant de 14 milliards d'euros n'a fait qu'exacerber l'ambiance revendicatrice. Des débrayages quasi spontanés ont eu lieu. Il y aurait pléthore de travail et d'argent,

mais rien pour les salaires? Cela, ça ne passe pas.

La direction générale va probablement chercher à amortir rapidement le regain de combativité en lâchant une prime à l'occasion de ce contrat. Mais les jeux ne sont pas faits : la famille Dassault se remplit les poches depuis des décennies grâce au travail des salariés et cela n'a que trop duré.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Guadeloupe : les barrages sont levés, pas la lutte!



Depuis le week-end des 4 et 5 décembre, les forces de répression, augmentées de renforts très importants, ont entrepris de démanteler les barrages, qui avaient donné forme à la révolte sociale en Guadeloupe.

Les barrages avaient été mis en place sur toutes les routes de l'île, contre la suspension sans salaire des soignants opposés à la vaccination obligatoire.

Ainsi l'un des hauts lieux de la contestation, le barrage de Sainte-Rose, a été démantelé. Une armada de militaires, de CRS et de gros engins de chantier, accompagnés de blindés, ont débarqué sur le pont de la Boucan à 3 heures du matin. Ils ont procédé de la même façon un peu partout, interpellant immédiatement les jeunes et les conduisant en garde à vue. Plusieurs ont été condamnés à de la prison ferme.

Pendant plusieurs jours,

les manifestants ont reconstruit les barrages que les gendarmes avaient levés. Ensuite ces derniers ont fini par stationner longuement ou organiser des patrouilles pour briser toute tentative de reconstruction. Le dernier à tenir est celui du rond-point de Perrin aux Aymes, soutenu par les pompiers, dont la caserne est à proximité.

Le collectif des organisations politiques et syndicales à l'origine du mouvement réfléchit à de nouveaux moyens d'action. Après le blocage de l'île pendant 20 jours, manifestations et occupations vont se poursuivre. La détermination des militants et d'une partie de la population s'est

déjà illustrée en réaction au procès intenté contre Gaby Clavier, l'un des leaders du syndicat UGTG. Environ 400 personnes ont manifesté toute la journée du 7 décembre devant le palais de justice, pour soutenir Clavier. Ce dernier a été assigné suite à une plainte du directeur du CHU pour menaces de mort, rien que ça! L'audience a commencé à 14 heures pour se terminer en début de nuit. Elle devrait se poursuivre le 1^{er} février prochain.

Les négociations entre le collectif de lutte et les élus locaux devraient commencer sous peu autour de la plateforme d'une trentaine de revendications. Mais la dérogation à la loi du 5 août sur les sanctions aux travailleurs non vaccinés dépend de l'État. Alors les mobilisations se poursuivent.

Pierre Jean-Christophe

Martinique : révolte sociale et négociations

Le 6 décembre, rien de concret n'était sorti des ateliers de travail mis en place par l'accord du 27 novembre, signé par le préfet de Martinique, le président de l'exécutif de la collectivité territoriale de la Martinique (CTM) et l'intersyndicale.

Ces ateliers portent sur la plateforme en 13 points des grévistes et de la population. Ils concernent aussi l'obligation vaccinale et la levée des sanctions privant de salaire et d'emploi. Ils portent aussi sur la vie chère, la jeunesse, la pêche, la culture ou le transport.

Pour le pouvoir et les élus de Martinique, ces ateliers constituent surtout une porte de sortie de crise, après la mobilisation des salariés de la santé depuis juillet dernier. Les deux semaines de révolte sociale à l'appel d'une intersyndicale et les dizaines de barrages ont secoué l'État et les élus. Ainsi, Serge Letchimy, président de l'exécutif de la CTM, expliquait: c'est «le signe de l'ouverture d'un dialogue sincère et responsable».

Aujourd'hui, passées les premières difficultés de mise en place du calendrier de ces ateliers, les participants aux réunions se trouvent face à des représentants de l'État et des possédants butés et à des élus impuissants, plutôt prêts à jouer le rôle de pompiers. Ainsi, lors de l'atelier pêche, le représentant de l'État s'est permis de conclure ses propositions en disant aux représentants de l'intersyndicale: «C'est à prendre ou à

laisser». Le mépris habituel des puissants!

Quant au préfet, lors de la première séance de l'atelier Santé, il a mis quatre heures à accepter d'écrire noir sur blanc une note aux employeurs des structures sanitaires et médico-sociales. Il s'agissait de notifier le report officiel de la date de la première injection du vaccin contre le Covid-19 au 31 décembre 2021. Cette annonce avait pourtant été faite depuis plusieurs jours par le ministre de la Santé, Véran. Plutôt que d'ateliers, on a vraiment l'impression d'être sur des voies de garage!

Ces deux premières expériences d'«ateliers», montrent que le gouvernement et les possédants acceptent de «dialoguer» mais qu'ils ne lâcheront sur certaines revendications que si les travailleurs leur opposent un rapport de force conséquent. Les premiers reculs qu'ils ont dû faire en adaptant l'obligation vaccinale aux Antilles ont été le résultat des mobilisations importantes. C'est bien ce que comprennent les grévistes et leurs syndicats, qui appellent au renforcement de la lutte et des barrages.

Marianne Tibus

Élection présidentielle 2022



À Orléans: "Contre les idées racistes, l'internationalisme ouvrier"

Le 2 décembre, Nathalie Arthaud était à Orléans pour rencontrer les militants et sympathisants de la région. Au lendemain de l'annonce de la candidature d'Éric Zemmour, plusieurs d'entre eux ont exprimé leur inquiétude face à la montée des idées racistes.

Les travailleurs qui tombent dans le piège du nationalisme et du racisme manquent d'une boussole leur permettant de comprendre où sont leurs intérêts: expliquer, offrir une perspective, c'est justement le rôle du parti que nous voulons construire dans la classe ouvrière. Comme l'a dit Nathalie, «Il faut que Zemmour

parle dans le vide» parmi les travailleurs, que ses idées racistes n'y trouvent pas d'écho, car elles sont profondément contraires aux intérêts de la classe ouvrière. Il suffit de regarder l'entrepôt d'Amazon près d'Orléans, où on se sent «à la porte des cinq continents», comme l'a dit une camarade: les articles vendus sont le produit du

travail de salariés du monde entier et, dans l'entrepôt lui-même, les travailleurs sont de toutes origines.

Face à des courants réactionnaires qui peuvent continuer à se renforcer, l'unité des travailleurs est vitale. Alors, pour toucher ceux qui se laissent tenter par le vote d'extrême droite, il faut défendre le camp des travailleurs, c'est-à-dire un programme de lutte pour faire reculer les patrons, mais aussi une politique et une perspective internationalistes.



Réunions publiques de Nathalie Arthaud

Dieppe

Judi 6 janvier, 18 heures
Salle annexe de la Mairie

Charleville-Mézières

Samedi 8 janvier, 16 heures
Salle Arc-en-Ciel

Troyes

Mardi 12 janvier, 19 heures
Hôtel du Petit Louvre

Poitiers

Vendredi 14 janvier, 20 heures
Salle Timbaud

Limoges

Samedi 15 janvier, 16 heures
Salle Jean-Pierre Timbaud

Fête de Fourmies

Dimanche 16 janvier, à partir de 11 heures
Espace Mandela